

Depuis des mois, beaucoup d'entre vous me posent la question : pour qui vas-tu appeler à voter aux municipales ? Certains me la posent avec impatience, d'autres avec méfiance, d'autres encore parce qu'ils savent ce que j'ai traversé dans ce mandat et veulent savoir comment je lis la situation. Je vais vous répondre clairement, sans détour, parce que c'est la seule façon que je connaisse de faire de la politique.

Je ne cherche pas à vous dire ce que vous voulez entendre. Je vais vous dire ce que je pense. Et vous en ferez ce que vous voudrez !

DÉGAGER MOUDENC, C'EST LA PRIORITÉ

La première chose à dire, c'est que Jean-Luc Moudenc doit partir. Pas seulement parce que c'est la droite. Parce qu'il a accumulé un bilan d'autoritarisme, de connivence avec les promoteurs immobiliers et d'utilisation des moyens publics à des fins personnelles qui devrait choquer bien au-delà de la gauche.

Je rappelle les faits. Le 6 juin 2025, Anticor a déposé plainte contre le maire de Toulouse pour détournement de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, et financement illicite de campagne électorale. La plainte, révélée par Médiacités, a été dépaycée au parquet d'Auch, qui a ouvert une enquête préliminaire en août 2025. Ce qui est reproché : une douzaine de salariés municipaux auraient œuvré à la campagne de Moudenc pendant leurs heures de travail, rémunérés par la collectivité. Réunions de préparation, rédaction du programme, discours, argumentaires — le tout sous la houlette de son directeur de cabinet, depuis les bureaux de la mairie.

Ce n'est pas tout. Selon l'enquête de Médiacités publiée en février 2026, une cinquantaine de professionnels de l'immobilier — promoteurs, constructeurs, notaires, architectes — ont financé sa campagne 2020 à hauteur de 300 000 euros. Autrement dit, ceux qui construisent Toulouse ont massivement financé celui qui décide de la façon dont Toulouse est construite. Et puisqu'on parle de l'entourage proche de Moudenc : son ancienne adjointe Laurence Arribagé a été condamnée en appel le 5 février 2026 pour avoir orchestré un complot contre sa concurrente aux législatives de 2017 — reconnue coupable de dénonciation calomnieuse, recel du secret professionnel et recel de prise illégale d'intérêts. Face à cette condamnation, Moudenc a dit trouver ça "rude". Voilà la boussole éthique du maire de Toulouse.

Je ne parle même pas encore du rapport publié en février 2026 par la LDH et cinq chercheurs, qui documente 52 cas d'associations victimes d'entraves de la mairie — gel de subventions, retraits de locaux, plaintes judiciaires contre des associations critiques, lettres aux habitants pour les discréditer. La LDH elle-même s'est vue expulser de son local municipal. Des associations de cyclistes, de théâtre, d'environnement, de justice pour des victimes de violences policières — toutes cibles du même maire qui se dit attaché à la vie associative. Trente pour cent des responsables associatifs interrogés ont demandé l'anonymat par peur.

C'est ça, Toulouse sous Moudenc. Ça suffit.

UN BILAN MÉTROPOLITAIN : LA VILLE AU SERVICE DE QUI ?

Ce que Moudenc a construit à Toulouse, c'est une métropole pensée pour l'attractivité — au sens le plus étroit du terme : attirer des entreprises à forte valeur ajoutée, des cadres, des congrès internationaux, des investisseurs. L'agence d'attractivité de la Métropole est la vitrine de ce modèle. On y vante les records de nuitées, les implantations d'entreprises, le classement en tête des métropoles françaises. Pendant ce temps, 45 000 ménages attendent un logement social sur la Métropole. Les loyers ont augmenté de 15% en cinq ans. Toulouse est l'une des dernières grandes métropoles de France à ne pas avoir mis en place l'encadrement des loyers. Et la Chambre régionale des comptes a pointé que Toulouse Métropole Habitat n'a produit que la moitié de ses propres objectifs de logements sociaux sur la période 2021-2024.

Ce n'est pas une coïncidence. C'est le résultat d'un choix politique cohérent : concentrer les activités économiques les plus rentables sur Toulouse et la première couronne, construire un réseau de métro qui, même avec la future ligne C, ne desservira que 6 communes sur 37. Les transports en commun de la périphérie n'ont pas suivi la croissance de l'agglomération. Quant au SERM — le service express régional métropolitain, l'équivalent d'un RER qui permettrait de relier enfin toutes les communes —, Moudenc l'a longtemps combattu, le qualifiant en 2022 de "mythe". Contraint de rejoindre la candidature commune en 2024 sous la pression de toutes les autres collectivités, il continue aujourd'hui de bloquer sur le financement.

Ce que je défends depuis des années, c'est le contraire de ce modèle : une coopération à l'échelle de l'aire urbaine toulousaine plutôt qu'une compétition entre communes. Répartir les activités, les logements et les services publics sur l'ensemble du territoire. Développer les transports là où les gens vivent vraiment. Cesser d'utiliser l'argent public pour attirer toujours plus de cadres pendant qu'on chasse les plus pauvres hors de la ville.

Ce bilan, c'est aussi celui du PS. Parce que pendant tout ce mandat 2020-2026, le PS n'était pas dans l'opposition à la Métropole. Il était dans l'exécutif. Dès juillet 2020, les maires socialistes ont signé le "pacte d'orientation et de gouvernance partagée" avec Moudenc — 36 maires sur 37, dont les socialistes. La maire PS de Colomiers, Karine Traval-Michelet, était vice-présidente de la Métropole chargée de l'habitat et du logement. Un autre élu PS, Dominique Fouchier, était vice-président chargé de l'aménagement et de la politique foncière. Et c'est Karine Traval-Michelet elle-même qui a justifié le refus de candidater pour l'encadrement des loyers.

Elle a dit un jour que son groupe était "dans l'exécutif, mais pas dans la majorité". Belle formule. Mais s'engager à voter toutes les délibérations budgétaires tout au long du mandat, c'est co-signer les choix qui ont produit ces 45 000 familles en attente de logement et cette métropole à deux vitesses.

Voter PS aux municipales de 2026, c'est voter pour ceux qui ont accompagné cette politique pendant six ans. Pas dans l'opposition. Dans l'exécutif.

POURQUOI PAS ARCHIPEL CITOYEN

J'ai été élue en 2020 sur la liste Archipel Citoyen. J'y ai cru. J'y ai mis mon énergie, ma santé, et plus de 40 000 euros de ma poche en quatre ans et demi pour payer les accompagnements que ni la mairie, ni la métropole n'ont accepté de financer — en contradiction avec le droit

européen et international. Pendant ce temps, Moudenc a refusé la médiation. Le tribunal administratif a dit que la loi n'était pas assez claire. Puis le conseil d'Etat m'a donné raison sur certains points mais a considéré normal qu'une autiste fasse de la figuration plutôt que de pouvoir mener son mandat à égalité.

Et Archipel Citoyen ? Archipel Citoyen n'a pas soutenu la lutte d'une de ses propres élues handicapées qui se battait pour que les personnes élues avec un handicap puissent exercer leur mandat dans des conditions dignes.

Surtout aujourd'hui, Archipel Citoyen a rejoint le PS. Cette liste qui se présentait comme une alternative citoyenne, hors partis traditionnels, se fond dans la social-démocratie pour ne pas parler d'extrême centre. C'est une trahison de ce qu'elle prétendait incarner.

POURQUOI PAS LE PS

Quant au PS — et je parle du PS national autant que local —, je n'oublie pas. Je n'oublie pas que ce sont des voix socialistes qui ont permis de voter le budget national qui casse les aides sociales. Je n'oublie pas que le PS a participé à déstabiliser la dynamique du Nouveau Front Populaire au moment précis où une union large de la gauche était possible. Ceux qui portent aujourd'hui une liste avec le soutien du PS à Toulouse ne peuvent pas faire comme si cette histoire n'existait pas. Ni oublier que c'est le PS local qui a permis l'élection de Jean-Luc Moudenc en 2020. Avec le soutien de fait de Nadia Pellefigue et de Carole Delga. Nous avons perdu à 4000 voix près !

Et localement : Sébastien Vincini, président du Conseil Départemental 31, PS, proclame défendre les droits des personnes handicapées — et sous sa présidence, la CDAPH divise par deux les heures d'aide humaine pour des personnes dont la maladie neurodégénérative s'aggrave. Chantre de la démocratie, il refuse pourtant tout dialogue avec les associations représentatives des personnes concernées. Christine Courade, vice-présidente du Conseil Départemental, candidate sur la liste PS aux municipales, préside la CDAPH. Elle envoie ses courriers en PDF image — illisibles pour les personnes aveugles. Ce sont des petits détails qui disent tout. Surtout, elle décide toute seule et bafoue le droit et les droits.

Je ne dis pas que toutes les personnes sur cette liste sont mauvaises. Je dis que cette liste porte une politique que je ne peux pas cautionner.

DEMAIN TOULOUSE — UN SOUTIEN EXIGEANT

Alors qui soutenir ? Je soutiens la liste Demain Toulouse, conduite par François Piquemal.

Je l'ai dit : pas de blanc-seing. LFI a des problèmes structurels sur la compréhension du validisme — cette gauche productiviste qui répond aux questions de handicap par "plus de moyens pour les institutions" plutôt que par la désinstitutionnalisation que réclament les personnes concernées depuis des années. J'ai interpellé LFI là-dessus, comme d'autres l'ont fait. Les ambiguïtés géopolitiques et les tensions internes du mouvement m'inquiètent aussi. Je le dis clairement.

Pour autant, il y a une alliance avec des groupes que je souhaite soutenir comme l'Assemblée des quartiers, le Collectif pour l'écologie populaire, le NPA, Toulouse pour tous. De surcroît, cette liste est une des rares à avoir veillé au respect d'une certaine parité sociale.

Mais voici ce qui distingue fondamentalement cette liste des autres : c'est la seule qui a accepté de retravailler son programme à la lumière de mon expertise, et qui m'a fourni un engagement écrit sur le handicap et l'accessibilité.

Sur le logement, Demain Toulouse s'engage à ce que 100% des logements neufs du parc public soient accessibles. Elle s'engage à conditionner les aides à la pierre à l'accessibilité. Elle s'engage à coupler rénovation thermique et accessibilité — parce que ça ne sert à rien de rénover un immeuble en excluant les personnes qui ne peuvent pas y accéder. Elle s'engage à recenser les logements publics accessibles et à réserver les rares logements accessibles aux personnes handicapées dans les commissions d'attribution.

Sur la mobilité, elle s'engage à réviser le PAVE — le plan d'accessibilité de la voirie —, à améliorer le Mobibus et à étudier son intégration dans le service public, à remettre à plat le système de contrôle automatisé du stationnement pour remettre un contrôle humain.

Elle prend en compte l'accessibilité numérique, le FALC, la LSF dans les services municipaux.

Elle s'engage à distinguer, dans les commissions accessibilité, les représentants des personnes handicapées des associations gestionnaires d'établissements — ce qui peut sembler technique, mais qui est fondamental. Ce ne sont pas les mêmes intérêts. Ce n'est pas la même parole.

Ce programme n'est pas parfait. Le PAVE et le schéma directeur d'accessibilité doivent être révisés ensemble, pas l'un sans l'autre. Sur les transports il faudra aller plus loin. Je serai là pour le dire, pour le rappeler, pour contester ce qui ne sera pas fait ou mal fait.

C'est le sens de mon engagement : pas un soutien aveugle, mais un engagement de terrain. J'ai passé six ans dans les conseils municipaux et métropolitains à défendre des positions minoritaires avec les moyens du bord. Je ne vais pas m'arrêter parce que le mandat est terminé. En tout cas, je vais essayer.

ET POUR CEUX QUI NE VEULENT PAS VOTER LFI

Je le dis aussi à ceux qui cherchent une autre voie à gauche, qui ne veulent pas voter LFI pour les raisons que j'ai mentionnées : regardez la liste Révolution Permanente. C'est une autre option à gauche qui existe. En plus, ce sont les seuls à avoir vraiment, réellement travaillé la question de l'antivalidisme. Je ne vous dis pas que vous avez tort de faire ce choix.

CONCLUSION

Alors voilà ce que je dis : dégageons Moudenc. Ne votons pas PS, ne votons pas la droite, ne votons pas l'extrême droite. Votons Demain Toulouse en priorité — avec lucidité, avec exigence, et sans naïveté.

Et si vous vous demandez ce que je ferai après le 22 mars : je serai là. Je serai là à pointer ce qui n'est pas fait, à documenter, à interpeller, à accompagner ceux qui se battent pour leurs droits. Parce que les élections ne sont pas une fin — elles sont un levier. Et les leviers, ça ne sert que si quelqu'un s'en saisit. Merci.